Image not found or type unknown

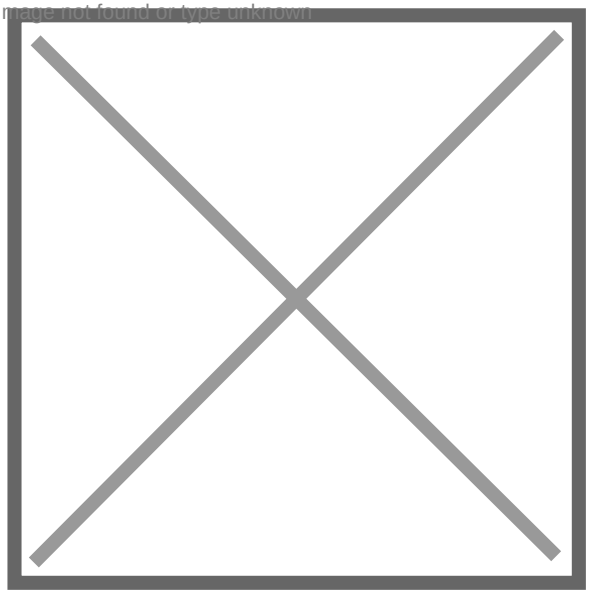

Comment calculer la part de la maison qui revient à chacun ?

Par **taratara**, le **08/06/2010** à **12:04**

Ma femme et moi avons décidé de divorcer.
Nous possédons une maison avec piscine, estimée à environ 250 000 euros.
J'ai construit moi même cette maison de A à Z, ainsi que la piscine.
J'ai entendu dire que dans ce cas, le partage ne se faisait pas à 50/50, et que j'étais en droit de demander une part plus importante.
J'aimerais en avoir confirmation, et savoir dans ce cas la procédure à suivre.
Merci d'avance pour votre aide.

Par **amajuris**, le **08/06/2010** à **13:47**

bonjour,
votre maison est un bien commun donc en principe en cas de divorce chacun récupère la moitié.
dans votre cas il vous faudra démontrer au juge de votre divorce ce que vous avancez concernant la construction de la maison. il vous faudra des preuves comme des témoignages mais cela ne sera pas facile.vous avez intérêt à vous arranger à l'amiable.
si vous prouvez vos dires la communauté vous devra une récompense.
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés